

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

Le 13 novembre 2018

Procès-verbal de la **séance ordinaire du comité exécutif** de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries tenue le **mardi 13 novembre 2018, à 19 h 30**, au siège social, 643, avenue du Cénacle, Québec, sous la présidence de monsieur René Dion à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

DION, René	Président
BÉDARD, Nancy	Commissaire représentant des parents
BERTRAND, Jérôme	Commissaire
BRASSARD, Bernard	Commissaire
GIROUX, Claude	Commissaire
PAINCHAUD, Marie-France	Commissaire
ASSELIN, Marie-Claude	Directrice générale
CHOUINARD, Martine	Secrétaire générale

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, monsieur René Dion, déclare la séance ouverte.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-France Painchaud et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 octobre 2018.
5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 16 octobre 2018.
6. Présentation de la Loi sur l'autorité des marchés publics (Louis Dandurand).
7. Dénonciation d'intérêts.
8. Nomination de la vice-présidence du comité exécutif.
9. Engagement de personnel cadre.
10. Approbation du compte de dépenses du président.
11. Communication du Président.
12. Communication de la Direction générale.
13. Questions et commentaires des commissaires.
14. Levée de la séance.

CE-18/19-018

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 OCTOBRE 2018

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 octobre 2018 est parvenu aux membres du comité exécutif dans les délais prescrits par la Loi;

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-France Painchaud et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 octobre 2018 soit adopté tel que déposé.

CE-18/19-019

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 OCTOBRE 2018

La secrétaire générale dépose un bilan des suivis aux résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 16 octobre 2018.

6. PRÉSENTATION DE LA LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS PUBLICS (LOUIS DANDURAND)

M. Louis Dandurand effectue une présentation de la Loi sur l'autorité des marchés publics. Une période de questions et de commentaires s'ensuit.

Messieurs René Hudon, Clément Turcotte et Mme Caroline Vézina, commissaires, ont également assisté à la présentation.

7. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS

Madame Martine Chouinard rappelle aux commissaires qu'ils doivent informer le président lors d'un possible conflit d'intérêts les concernant.

8. NOMINATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le président invite les commissaires à lui soumettre des propositions pour la vice-présidence du comité exécutif.

Monsieur Bernard Brassard propose Mme Marie-France Painchaud.

CE-18/19-020

IL EST PROPOSÉ par M. Claude Giroux et résolu que la période de mise en candidature soit close.

Le président demande à la candidate si elle accepte. Mme Marie-France Painchaud accepte.

CONSIDÉRANT les articles 155.1 et 182 de la Loi sur l'instruction publique relativement à la nomination de la vice-présidence du comité exécutif ;

CONSIDÉRANT la résolution CE-14/15-024 ayant pour objet l'adoption de la procédure relative à l'élection à la vice-présidence du comité exécutif;

CONSIDÉRANT les résultats de cette procédure;

CONSIDÉRANT la résolution CC-14/15-033 concernant la composition du comité exécutif ;

CE-18/19-021

IL EST PROPOSÉ par Mme Nancy Bédard et résolu de nommer Mme Marie-France Painchaud vice-présidente du comité exécutif de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

9. ENGAGEMENT DE PERSONNEL CADRE

CONSIDÉRANT un poste de direction d'établissement à combler;

CONSIDÉRANT que ce poste est prévu au plan d'effectifs des cadres pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 13 novembre 2018;

IL EST PROPOSÉ par M. Jérôme Bertrand et résolu que :

- Mme Annie Gosselin soit engagée à titre de direction d'établissement

CE-18/19-022

le tout en conformité avec le « Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU PRÉSIDENT

Le président n'a pas présenté de compte de dépenses.

11. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Il n'y a aucune communication.

12. COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Il n'y a aucune communication.

13. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

Il n'y a aucune question et commentaire.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h51.

LE PRÉSIDENT,

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE,

René Dion

Martine Chouinard